

La bien nommée Mini Green Power mise sur la petite biomasse

© greenunivers.com/2017/08/bien-nommee-mini-green-power-mise-petite-biomasse-167024/

22/08/2017

La



La centrale conçue et fabriquée par la start-up (Crédit : Mini Green Power)

start-up Mini Green Power, spécialisée dans les petites centrales à biomasse, espère se développer en France et, surtout, à l'étranger. Pour y parvenir, elle fait feu de tout bois : levée de fonds, création d'une filiale à Madagascar, participation à un appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)... GreenUnivers revient sur la stratégie de cette jeune société (100 K€ de chiffre d'affaires en 2016) d'une vingtaine de personnes, fondée en juin 2014 à Hyères, dans le Var.

La technologie : Les centrales de Mini Green Power se composent de 3 modules (voir photo). L'un est dédié au traitement de la biomasse, un autre à la **gazéification** et un autre à l'utilisation de l'énergie produite (séchage, chauffage, froid, etc.). La machine est utilisée soit pour de la cogénération soit pour de la production de chaleur seule.

Les centrales compactes (10 mètres sur 10) de Mini Green Power s'adressent aux collectivités et aux industriels, notamment des déchets, de l'eau ou de l'agro-alimentaire. « Nous voulions faire petit et local, en opposition au modèle classique mais dépassé des grandes centrales, qui acheminent la biomasse sur des kilomètres », explique Gonzague de Borde, responsable développement de Mini Green Power. Une stratégie qui pourrait se révéler payante : pour rappel, le tribunal administratif de Marseille a annulé en juin l'autorisation d'exploitation de la centrale biomasse de Gardanne (Bouches-du-Rhône), d'une puissance de 150 MW, en raison de la non prise en compte des effets indirects de son approvisionnement.

Large spectre de résidus végétaux

Mais faire petit implique plus de flexibilité en ce qui concerne la composition de la biomasse. Les centrales de Mini Green Power (entre 200 kW et 2 MW) fonctionnent ainsi avec un spectre large de résidus végétaux, qu'il s'agisse de leur taux d'humidité (jusqu'à 55%) ou de leur nature (noyaux d'olives, bois d'élagage, etc.). « Cela est possible grâce aux quelque 250 capteurs présents dans les centrales, très automatisées. Nous pilotons finement l'entrée d'air, nous gérons les émissions, notamment d'oxydes d'azote (NOx), etc », détaille le responsable développement. Le prix de l'appareil oscille autour de 750 K€ contre environ 300 K€ pour son concurrent Naoden (mais les business models – notamment les coûts en phase d'exploitation – ainsi que la biomasse utilisée diffèrent). « Nous étudions la possibilité de mettre à disposition nos centrales : le client nous rémunérerait en fonction des économies réalisées », ajoute Gonzague de Borde.



Gonzague de Borde. Source :
LinkedIn.

Appel d'offres de la CRE

Mini Green Power est candidate à la 2e période de l'appel d'offres de la CRE portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de biomasse, ouvert jusqu'au 1er septembre (consultez l'appel d'offres). Elle concourt en partenariat avec Pizzorno Environnement, industriel des déchets, et AMP (groupe Occitane), spécialisé dans l'aquaponie (culture de végétaux couplée à un élevage de poissons, les déjections des poissons servant alors d'engrais)... « Nous proposons de valoriser la biomasse du site de traitement de déchets de Cabasse (Var) en produisant de l'électricité ainsi que de la chaleur, pour chauffer des bassins d'aquaponie, des serres et du bois », indique Gonzague de Borde. En plus de fournir la centrale (500 kW électriques), la jeune pousse co-investira aux côtés de ses partenaires dans ce projet dont le montant reste confidentiel.

Pour cette 2e période de l'appel d'offres, la puissance appelée est de 60 MW, comme pour les périodes 1 et 3 (août 2018) : 50 MW pour le bois-énergie et 10 MW pour la méthanisation. Les résultats sont attendus pour fin 2017 ou début 2018.

Une filiale à Madagascar

À l'automne 2016, Mini Green Power a créé une filiale à Madagascar. « C'est pour nous une porte d'entrée vers l'Afrique, bien que les marchés diffèrent beaucoup selon les pays », souligne le responsable développement. La société veut en effet se développer essentiellement à l'étranger. Elle espère vendre 50 centrales par an d'ici 2021 et réaliser un chiffre d'affaires de 35 M€, dont au moins 50% hors de France. Elle vient justement de mettre en service sa première centrale, en Sicile, d'une puissance de 200 kW. En France, elle a installé deux démonstrateurs dans le Var.

Elle cible d'un côté les pays en voie de développement où l'électricité est chère et les résidus végétaux non valorisés nombreux. Ainsi que les pays fortement industrialisés tels que la France, et notamment le marché du séchage des boues d'épuration. « Sécher les boues avant le transport permet d'économiser les trois quarts du coût du trajet car ces boues, essentiellement composées d'eau, sont alors moins lourdes et moins volumineuses », rappelle Gonzague de Borde.

Levée de fonds en cours

Mini Green Power recherche actuellement 4 M€ auprès d'investisseurs de divers types : des fonds spécialisés dans les cleantech, des business angels et, pourquoi pas, des industriels français ou étrangers. L'objectif est de clôturer l'opération fin 2017. Depuis sa création, la start-up a levé 2,5 M€, dont 380 K€ de subventions auprès de l'Ademe et 900 K€ d'avances remboursables auprès de Bpifrance.